



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44295>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-44295**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fournitures de bureau, tampons, portes badges et ordonnances sécurisées

Description : Fournitures de bureau, tampons, portes badges et ordonnances sécurisées

Identifiant de la procédure : 48211346-dcaf-43b9-aced-7705cc58d50d

Identifiant interne : 26-012

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de bureau

Description : Fourniture de bureau

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Quantité : 937,540

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie articles listés au BPU est estimée à 90 % du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 10 % du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 70% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 200% du

montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Les échantillons (obligatoires pour les lots 1 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : CHU de Bicêtre Bâtiment Portail des Champs Porte 72, 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLIN-BICETRE À l'attention de : Mme Margot POTHET Le 05 juin 2026 de 9h00 à 12h00 Toute remise d'échantillon au-delà de cette date et heure limites implique obligatoirement l'élimination du candidat. Les échantillons déposés sont soumis à l'appréciation d'une commission d'utilisateurs et d'experts dont la composition est fixée par ACHAT. À l'issue de cet examen technique, une synthèse d'information est rédigée. Les échantillons du candidat dont l'offre a été retenue sont conservés par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Les autres candidats sont tenus de récupérer leurs échantillons dans un délai de 60 jours à compter de la réception de la lettre les informant du rejet de leur candidature ou de leur offre. En aucun cas, les échantillons fournis ne font l'objet d'une indemnisation. Chaque produit est livré dans son emballage commercial d'origine et comporte une étiquette mentionnant l'intitulé du produit, sa référence commerciale, le nom du candidat, le numéro de consultation et le lot auxquels il correspond. Le candidat est tenu de fournir le bordereau de livraison sur lequel doivent être obligatoirement mentionnés son nom, son adresse, la mention « Échantillons de la consultation n°26.012 ainsi que la liste détaillée des produits déposés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CRITERE 1 : PRIX (55 %) - Sous-critère a : BPU (90 %) - Sous-critère b : Remise de fin d'année (10 %)

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 : QUALITÉ DES PRODUITS ET DES PRESTATIONS 35 %
Sous-critère a : Logistique et qualité de service 50 %
Sous-critère b : Qualité des produits et échantillons 40 %
Sous-critère c : Clarté du catalogue personnalisé APHP et étendue de la gamme 10 %

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 : MESURES DESTINÉES À LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL 10 % - 3-1 : Matière écoresponsable, Eco Label, Certification 25 % - 3-2 : Transports et livraisons (pourcentage de livraisons effectuées avec un véhicule à faible impact carbone, véhicule utilisé pour les derniers kilomètres) 25 % - 3-3 : Emballage et Suremballage 25 % - 3-4 : Critère social (personne en situation de handicap pour la réalisation de la prestation, parité Homme/Femme, partenariat avec un ESAT) 25 %

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/05/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 08/06/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.interne.aca@aphp.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de tampons

Description : Fourniture de tampons

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30192111 Tampons encreurs

Quantité : 44,646

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie articles listés au BPU est estimée à 85 % du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 15 % du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 50% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté 5 / 14 par 200% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Aucun échantillon n'est demandé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CRITERE 1 : PRIX 55 % Sous-critère : BPU 100%

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 : QUALITE TECHNIQUE, LOGISTIQUE ET QUALITE DE SERVICE 35 % - 2- 1 : Fréquence maximale d'utilisation de la cassette d'encre intégrée 30 % - 2-2 : Logistique et qualité de service 30 % - 2-3 : Délai de livraison et traitement des commandes 30 % - 2-4 : Clarté du catalogue personnalisé APHP et étendue de la gamme 10 %

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE N°3 : MESURES DESTINEES A LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET CRITERE SOCIAL 10 % - 3-1 : Matière écoresponsable, Eco Label, Certification 25 % - 3-2 : Transports et livraisons (pourcentage de livraisons effectuées avec un véhicule à faible impact carbone, véhicule utilisé pour les derniers kilomètres) 25 % 3-3 : Emballage et Suremballage 25 % - 3-4 : Critère social (personne en situation de handicap pour la réalisation de la prestation, parité Homme/Femme, partenariat avec un ESAT) 25 %

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/05/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 08/06/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet de - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification

dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ;
- d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Fourniture de portes badges

Description : Fourniture de portes badges

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 35123400 Badges d'identification

Quantité : 57,000

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie articles listés au BPU est estimée à 95 % du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 5 % du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 50% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 200% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Les échantillons (obligatoires pour les lots 1 et 3) doivent porter obligatoirement le numéro et l'intitulé de la consultation et être déposés à : CHU de Bicêtre Bâtiment Portail des Champs Porte 72, 78, rue du Général Leclerc 94 270 LE KREMLIN-BICETRE À l'attention de : Mme Margot POTHET Le 05 juin 2026 de 9h00 à 12h00 Toute remise d'échantillon au-delà de cette date et heure limites implique obligatoirement l'élimination du candidat. Les échantillons déposés sont soumis à l'appréciation d'une commission d'utilisateurs et d'experts dont la composition est fixée par ACHAT. À l'issue de cet examen technique, une synthèse d'information est rédigée. Les échantillons du candidat dont l'offre a été retenue sont conservés par l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Les autres candidats sont tenus de récupérer leurs échantillons dans un délai de 60 jours à compter de la réception de la lettre les informant du rejet de leur candidature ou de leur offre. En aucun cas, les échantillons fournis ne font l'objet d'une indemnisation. Chaque produit est livré dans son emballage commercial d'origine et comporte une étiquette mentionnant l'intitulé du produit, sa référence commerciale, le nom du candidat, le numéro de consultation et le lot auxquels il correspond. Le candidat est tenu de fournir le bordereau de livraison sur lequel doivent être obligatoirement mentionnés son nom, son adresse, la mention « Échantillons de la consultation n°26.012 ainsi que la liste détaillée des produits déposés.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CRITERE 1 : PRIX 50 % sous-critère : BPU 100%

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 : QUALITÉ DES PRODUITS ET DES PRESTATIONS 40 % - 2-1 : Analyse des échantillons 30 % - 2-2 : Délai de livraison et traitement des commandes (livraisons standard et en cas d'urgence) 35 % - 2-3 : Logistique et qualité de service (montant minimum de commande, organisation du circuit des réclamations, effectifs dédiés...) 35 %

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 : MESURES DESTINEES A LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET CRITERE SOCIAL 10 % - 3-1 : Matière écoresponsable, Eco Label, Certification 25 % - 3-2 : Transports et livraisons (pourcentage de livraisons

effectuées avec un véhicule à faible impact carbone, véhicule utilisé pour les derniers kilomètres) 25 % - 3-3 : Emballage et Suremballage 25 % - 3-4 : Critère social (personne en situation de handicap pour la réalisation de la prestation, parité Homme/Femme, partenariat avec un ESAT) 25 %

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/05/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 08/06/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7 rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Organe chargé des procédures de médiation : Médiateur de la république Contact : consulter la rubrique « où trouver les délégués ? » sur <http://www.mediateur-republique.fr/> En cas de litige, le droit français est seul applicable.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Fourniture d'ordonnances médicalisées sécurisées

Description : Fourniture d'ordonnances médicalisées sécurisées

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 22450000 Imprimés infalsifiables

Quantité : 702,000

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La partie articles listés au BPU est estimée à 100 % du volume financier annuel. La partie catalogue est estimée à 0 % du volume financier annuel. L'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris s'engage sur le montant minimum représenté par 50% du montant valorisé au niveau de l'offre du titulaire sur la durée totale du marché. Le titulaire s'engage sur le montant maximum représenté par 200% du montant valorisé au niveau de son offre sur la durée totale du marché. Option A du CCAG - FCS Le titulaire bénéficie de l'avance, sous réserve des conditions visées aux articles L. 2191-2 et L. 2191-3 du code de la commande publique, à raison de 5% du montant minimum du marché si celui-ci est supérieur à 50 000 Euros. Lorsque le titulaire du marché public est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 du Code de la commande publique, le taux minimal de l'avance est porté à 30%. Il peut y renoncer en le mentionnant expressément sur l'acte d'engagement. L'avance est versée et remboursée selon les dispositions du code de la commande publique. Aucun échantillon n'est demandé.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : CRITERE 1 : PRIX 55 % sous-critère : BPU 100%

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 2 : QUALITÉ DES PRODUITS ET DES PRESTATIONS 35 %
Sous-critère a : Logistique et qualité de service 50 % Sous-critère b : Délais de livraison et Traitement des commandes 50 %

Critère :

Type : Qualité

Description : CRITERE 3 : MESURES DESTINÉES À LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL LIÉ À LA FOURNITURE DES PRODUITS 10 %
Sous-critère a : Matière écoresponsable, Eco Label, Certification 25 %
Sous-critère b : Transports et Livraisons 25 %
Sous-critère c : Emballage et Suremballage 25 %
Sous-critère d : Critère social 25%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 25/05/2026 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 05/06/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 08/06/2026 à 10:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Informations relatives aux délais de recours : Cette consultation peut faire l'objet : - d'un référé précontractuel : avant la conclusion du marché et jusqu'à sa date de notification dans les conditions prévues à l'article L 551-1 à L551-12 du code de justice administrative ; - d'un référé contractuel : dans les conditions définies aux articles L551-13 et L.551-23 et suivants du Code de Justice Administrative ; - d'un recours de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché public. Auprès du Tribunal Administratif de Paris – 7

rue de Jouy – 75 181 Paris Cedex 04. Courrier électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr
Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Médiation interne au Pôle d'Intérêt
Commun ACHAT - Achats Centraux, Hôteliers, Alimentaires et Technologiques Il est
possible, pour les parties au présent contrat, de saisir le médiateur interne à ACHAT
concernant les difficultés dans l'exécution du présent marché : e-mail : mediation.
interne.aca@aphp.fr

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché** : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers,
Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Assistance
Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et Technologiques

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires et
Technologiques

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assistance Publique Hôpitaux de Paris, Achats Centraux Hôteliers, Alimentaires
et Technologiques

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Adresse postale : 78 rue du Général Leclerc CHU Bicêtre

Ville : Le Kremlin Bicêtre

Code postal : 94270

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Secrétariat de direction

Adresse électronique : secretariat.hotelier-restauration.aca@aphp.fr

Téléphone : 01 53 14 69 60

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Greffe

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : aa421fac-28f0-44ce-98c0-3a76807f7875 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2026 à 14:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2026